



Les missions du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure de proximité qui s'adresse aux habitants ayant besoin d'une écoute, d'une information.



Aides légales

Le CCAS vous aide à constituer vos dossiers d'aides sociales pour les personnes âgées ou en situation de handicap (hébergement, autonomie).



Domiciliation

Le CCAS est tenu de domicilier les personnes sans résidence stable qui se présentent à lui dans le cadre de l'accès aux droits.



Accès aux droits

Les agents du CCAS vous informent et vous accompagnent dans vos démarches pour vos droits, santé, logement, budget...



Logement social

Le CCAS peut renseigner chaque demandeur, l'orienter et l'accompagner dans ses démarches (mais il n'est pas un service d'attribution de logement).



Aides financières

Le CCAS est votre interlocuteur pour accéder à l'épicerie solidaire et voir si vous pouvez prétendre à une aide alimentaire ou financière exceptionnelle.



Plan d'urgence

Le CCAS tient un registre des personnes fragiles à contacter en cas de plan canicule ou grand froid.



Portage de repas

Afin de faciliter le quotidien de nos aînés, le CCAS propose un service de livraison de repas préparés sur la commune par la cuisine municipale.



Accès aux soins

Le CCAS propose aux Genêts une mutuelle communale (en partenariat avec Mutualia). Il rencontre régulièrement les professionnels de la Maison de Santé pour faire le point sur l'évolution de la demande de médecins généralistes.



Prévention

Le CCAS anime une action générale de prévention en lien avec le CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).



Analyse des besoins

Le CCAS a obligation de procéder à une analyse des besoins sociaux de la population à chaque renouvellement de mandat. Cette analyse constitue un outil de connaissance et de compréhension de la situation sociale de la commune. Elle permet d'identifier les problématiques, les réponses existantes, les points de vigilance et/ou d'aggravation... L'analyse des besoins sociaux est un véritable outil d'aide à la décision pour les élus.

Contact - 02 51 31 80 14
ccas@lepoiresurvie.fr

PLUS D'INFOS SUR

www.ville-lepoiresurvie.fr

